

Commission de la construction du Québec

ÉTUDE DES CRÉDITS

2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS
PARTICULIERS
DE L'OPPOSITION OFFICIELLE



ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

#	Demande de renseignements particuliers
RP1	Depuis 2010-2011, par année financière, indiquer la somme dépensée par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2015-2016.
RP2	Depuis 2010-2011, par année financière, fournir une ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère du Travail et aux organismes sous sa responsabilité. Fournir également les prévisions pour l'année 2015-2016.
RP3	Depuis 2010-2011, par année financière, la liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.
RP4	Copie de toute l'information fournie au ministre en vertu de l'article 428 de la <i>Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles</i> et ce, depuis 2010-2011.
RP5	Depuis 2010-2011, fournir la liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.
RP6	Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère depuis 2010-2011, par année financière. Fournir : <ol style="list-style-type: none">la liste des employés en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;la liste des membres du conseil d'administration;la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;leurs frais de déplacement, de repas de voyage et de représentation
RP7	Fournir pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction, les montants ventilés depuis 2010-2011, par année financière : <ol style="list-style-type: none">les frais de déplacements;les frais de représentation;les frais de repas;les frais de voyage;les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

- RP 10** Depuis 2010-2011, par année financière, pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés, ventilé par catégorie d'emploi et par région.
- RP122** Liste des dépenses de fonctionnement, par année, depuis 10 ans.
- RP123** Liste des bureaux régionaux et effectifs étant rattachés, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis 2010-2011 et fournir les prévisions pour 2015-2016.
- RP124.** Nombre de poursuites intentées par la CCQ contre des entrepreneurs et contre des travailleurs qui effectuaient des travaux ne respectant pas le champ d'application de l'article 19 de la Loi R-20 au cours des 5 dernières années.
- RP125** Nombre de poursuites menées par la CCQ contre des entrepreneurs et contre des travailleurs relativement aux articles de la Loi R-20 concernant des actes d'intimidation ou de violence sur les chantiers, par année, depuis l'année 2010-2011.
- RP126** Liste des mesures en place concernant l'accès et le maintien des femmes dans l'industrie de la construction, en indiquant le nombre moyen d'heures travaillées par les femmes par rapport aux hommes dans les métiers concernés, et le revenu moyen annuel pour chacun des deux sexes, et ce, depuis l'année 2010-2011.
- RP127.** Nombre de certificats de compétence décernés, ventilation par région et par métier ou occupation depuis cinq ans.
- RP128** Nombre de travailleurs manquants ou en surplus, ventilé par région et par métier ou occupation depuis 2009-2010 par année financière. Prévisions pour 2014-2015.
- RP129** Prévisions de surplus ou de manque de main-d'œuvre par métier ou par occupation pour les 5 prochaines années.
- RP130** Composition, budgets, mandats et rapports des comités de main-d'œuvre Ontario-Québec.
- RP131** Nombre d'exemptions de l'obligation de détenir un certificat de compétence accordées au cours des cinq dernières années et motifs.
- RP132** Nombre d'inspections effectuées par la CCQ, liste des chantiers ayant fait l'objet d'une enquête et résultats des enquêtes pour les cinq dernières années.
- RP133** Évolution du nombre d'inspecteurs à l'emploi de la CCQ, depuis 2010-2011, par année, et prévisions d'embauche pour 2015-2016.
- RP134** Évolution du nombre d'employés dédiés à la lutte au travail au noir à l'emploi de la CCQ depuis 2009-2010, par année.
- RP135** Tout document relatif à la subvention octroyée par le ministère du Travail afin de lutter contre le travail au noir.
- RP136** Copie des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant l'implantation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.
- RP137** Budget d'implantation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et ventilation détaillée des sommes utilisées. Fournir les prévisions pour 2015-2016.

- RP138** État de situation de l'implantation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et échéancier détaillé.
- RP139** Copie des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant la création de deux nouvelles régions de placement dans le Nord-du-Québec.
- RP140** Statistiques d'utilisation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, depuis son implantation, ventilation par mois.

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP1

Depuis 2010-2011, par année financière, indiquer la somme dépensée par votre ministère et ses organismes pour l'informatique et les technologies de l'information. Préciser s'il s'agit d'achats de logiciels, de matériel ou de services professionnels (interne, externe ou du CSPQ). Fournir également les prévisions pour 2015-2016.

Dépenses opérationnelles de la Direction des ressources informatiques

DESCRIPTION DE COMPTES	RÉEL 2014 Du 1^{er} janvier au 31 décembre
Charges reliées aux effectifs	9 725 421 \$
Administration	220 856 \$
Entretien équipements et logiciels	1 703 293 \$
Téléphonie (filaire et sans fil)	816 868 \$
Autres frais	162 906 \$
Services professionnels (consultants informatiques)	4 934 630 \$
TOTAL	17 563 974 \$

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP2

Depuis 2010-2011, par année financière, fournir une ventilation détaillée des compressions demandées par le Conseil du trésor au ministère du Travail et aux organismes sous sa responsabilité. Fournir également les prévisions pour l'année 2015-2016.

La Commission de la construction du Québec n'est pas assujetti à la *Loi sur la gestion et le contrôle des effectifs des ministères, des organismes et des réseaux du secteur public ainsi que des sociétés d'État*.

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP3

Depuis 2010-2011, par année financière, la liste des comités interministériels ou de tout autre partenaire. Pour chaque comité, préciser le mandat, les membres, le budget et les résultats obtenus.

La liste des comités de la Commission de la construction du Québec apparaissent dans le *Rapport annuel de gestion 2014*.

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP4

Copie de toute l'information fournie au ministre en vertu de l'article 428 de la *Loi sur les accidents de travail et les maladies professionnelles* et ce, depuis 2010-2011.

Sans objet

SOURCE : Commission de la construction du Québec
COLLABORATION :
VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP5

Depuis 2010-2011, fournir la liste de toutes les formations, conférences, ateliers ou journées d'activités auxquels ont participé les employés du ministère. Indiquer le lieu, le coût, le nombre de participants et le nom de la personne ou de l'entreprise qui a offert l'activité.

Sans objet

SOURCE : Commission de la construction du Québec
COLLABORATION :
VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP6

Pour chacun des organismes, indiquer les agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère depuis 2010-2011, par année financière. Fournir :

- la liste des employés en indiquant le poste qu'ils occupent et leur rémunération;
- la liste des membres du conseil d'administration;
- la liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et la date du début et de la fin de leur mandat, leur rémunération et leur CV;
- leurs frais de déplacement, de repas de voyage et de représentation.

Exposé et statistiques (s'il y a lieu)

- a) b) La liste des employés et/ou membres du conseil d'administration au 31 décembre 2014:

Membres du conseil d'administration :

Manon Bertrand
Claude Blouin
Gisèle Bourque
Simon Bussière
Donald Fortin
Sylvain Gendron
Arnold Guérin
Sylvie L'Écuyer
Diane Lemieux
Sylvie Mercier
Sylvain Morissette
Sonia Morissette
Alain Robert
Jean-Pierre Sirard
François Vaudreuil

- c) La liste des personnes qui ont été nommées ou qui ont vu leur mandat renouvelé en indiquant leur nom, leur titre et les dates du début et de la fin de leur mandat incluant leur rémunération et leur CV;

Aucune personne n'a vu son mandat renouvelé au conseil d'administration au cours de de la période de référence, soit entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2014.

Trois (3) personnes ont été nommées au cours de la période de référence, soit :

<i>Nom et titre</i>	<i>Début et fin du mandat</i>	<i>Rémunération</i>
Monsieur Sylvain Morissette Gérant d'affaires Local 144 (CPQMC-I)	Début : 16 juillet 2014 Fin : 1 ^{er} mai 2015	Aucune rémunération en 2014
Monsieur Claude Blouin Conseiller stratégique en administration publique	Début : 19 nov. 2014 Fin : 18 nov. 2017	Aucune rémunération en 2014
Madame Sonia Morissette Présidente Technovel inc.	Début : 19 nov. 2014 Fin : 18 nov. 2017	Aucune rémunération en 2014

Le curriculum vitae est un document contenant des renseignements personnels et de ce fait, confidentiel.

- d) Leurs frais de déplacement, de repas, de voyage et de représentation (*des membres précisés à l'item a*) du 1^{er} janvier au 31 décembre 2014.

Frais de déplacement	Frais de voyage (note 1)	Frais de repas	Frais de représentation
865.59 \$	0,00 \$	10 871.58 \$	0,00 \$

Note 1 : Seuls les frais d'hébergement sont inclus dans la section *Frais de voyage*

La liste du personnel de la CCQ indiquant le poste compte plus de 30 pages. En vertu de la *Loi d'accès à l'information*, le salaire d'un membre du personnel n'est pas public. Toutefois, l'échelle salariale est une information publique contenue dans les conventions collectives. La voici :

Liste des classifications syndiquées			
No	Titre du poste	Nombre	RG ou échelle
PERSONNEL SYNDIQUÉ			
022	Préposé à l'approvisionnement	2	9
024	Technicien en arts appliqués	0	13
028	Messenger	1	8
032	Ouvrier certifié d'entretien	2	12
034	Technicien en mécanique du bâtiment	1	13
035	Technicien sr. en mécanique du bâtiment	1	15
036	Préposé à la reprographie	2	11
041	Agent de bureau - Référence de la main-d'œuvre	5	9
042	Agent de bureau - Retraite et vie	1	9
043	Agent de bureau - Assurabilité	1	9
044	Agent en assurabilité	7	14
045	Agent principal en assurabilité	2	16
046	Agent de bureau - Fonds de formation	2	9
047	Agent de bureau - Paie	0	9
048	Agent de support technique	54	9
049	Agent de bureau	25	7
050	Agent de bureau principal - Comptabilité	2	12
051	Agent de bureau principal - Rapport mensuel	19	12
052	Agent de bureau principal	0	11
053	Agent de bureau principal informatique	1	11
054	Agent en assurance invalidité	23	14
055	Agent principal en assurance invalidité	5	16
056	Agent rentes et retraite	0	11
057	Agent principal de rentes et retraite	0	13
058	Agent en assurance	29	11
059	Agent principal en assurance	9	12
060	Secrétaire juridique	6	12
061	Secrétaire	28	10
070	Agent de main-d'œuvre	9	11
071	Agent principal de main-d'œuvre	2	13
107	Opérateur en informatique	3	13
108	Technicien en sécurité informatique	1	15
113	Technicien, retraite et vie	4	15
115	Technicien aux avantages sociaux	2	15
116	Technicien en système de communications	2	15
117	Technicien en micro-informatique	4	15
118	Technicien du réseau informatique	0	14
119	Programmeur - analyste en informatique	22	16
121	Technicien en production informatique	1	15
123	Préposé aux renseignements	109	11
124	Préposé principal aux renseignements	20	16
125	Technicien en administration - Rapport mensuel	15	14
126	Inspecteur	99	17
127	Technicien en système de retraite	3	15
128	Technicien en approvisionnement	1	14
129	Technicien en documentation	4	14
130	Technicien en information	1	13
131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	111	15
132	Teneur de livres	8	14
133	Technicien en administration	21	13
136	Technicien à la paie	3	14
137	Technicien à la retraite	0	14
138	Technicien à la recherche	0	15
139	Technicien en évaluation	1	15
140	Analyste aux rapports mensuels	7	18
144	Coordonnateur à l'inspection	17	19
145	Technicien principal assurance maladie	2	16
146	Technicien principal assurance invalidité	4	18
148	Technicien principal à la retraite	0	16
152	Technicien principal en assurabilité	2	18
153	Technicien principal à la formation professionnelle	1	16
154	Responsable, ententes de réciprocité	1	16
155	Technicien aux opérations - Fonds d'indemnisation	1	16
156	Technicien principal, retraite et vie	4	18
157	Technicien, web et plateformes technologiques	1	15
202	Conseiller en téléphonie	1	19
205	Agent d'approvisionnement	3	21

206	Agent de liaison	3	23
207	Conseiller à la promotion avantages sociaux	1	22
208	Conseiller au service à la clientèle	4	23
209	Conseiller en main-d'œuvre	7	23
210	Conseiller techniques comptables	9	24
211	Conseiller aux opérations	14	23
212	Conseiller en relations de travail	6	25
213	Conseiller en communication	0	23
214	Conseiller techniques d'évaluation	2	25
215	Agent de recherche	4	24
216	Conseiller en mesure et évaluation	2	25
217	Conseiller en formation	20	24
218	Analyste en informatique	42	24
219	Conseiller au fonds de formation	0	22
220	Conseiller en relations publiques	3	24
221	Edimestre	0	22
222	Conseiller en réadaptation	0	23
223	Agent de développement	5	24
224	Conseiller comptabilité	6	25
225	Rédacteur en évaluation des compétences	2	24
226	Spécialiste, gestion de l'invalidité	3	24
227	Spécialiste aux plaintes	3	24
228	Spécialiste, information retraite	6	23
229	Conseiller communication, image marque et marketing relationnelle	1	23
230	Conseiller communication, web et plateformes technologiques	1	23

PERSONNEL HORS CONVENTION

ACTUAIRE	5	C5
ACTUAIRE PRINCIPAL	1	C7
ADJOINT ADM. BUR. PDG	2	C2
AVOCAT	3	C3
AVOCAT SENIOR	8	C7
CHARGÉ D'ADMINISTRATION	2	C2
CHARGÉ DE PROJETS	14	C5
Chargé projet - Diversité main-d'œuvre et développement	3	C4
Chargé projets - performance organisationnelle. et planification stratégique	1	C4
Chargé projets sénior, méthode et contrôle qualité	1	C6
Chef, bureau des plaintes	1	C5
CHEF - CENTRE D'APPELS	2	C4
CHEF - PLANIFICATION DES EFFECTIFS	1	C3
CHEF DE LA SÉCURITÉ ET DE LA RELÈVE INFORMATIQUE	1	C6
Chef de projet performance org. et planif. Strat.	1	C5
CHEF DE SECTION	1	C7
CHEF DE SECTION	1	C6
CHEF DE SECTION	21	C5
CHEF DE SECTION	3	C4
Chef de section – dotation et structure organisationnelle	1	C5
Chef de section - création et web	1	C5
CHEF DE SECTION - PAIE RÉMUNÉRATION ET AVANTAGES SOCIAUX	1	C5
Chef de section - relations avec clientèle et partenaires	1	C5
CHEF DE SECTION - RELATIONS DE TRAVAIL ET SANTE SECURITE	1	C5
Chef de section - relations publiques & affaires corporatives	1	C5
Chef de service - dotation & développement des RH	1	C6
CHEF DE SOUS-SECTION	1	C3
CHEF D'ÉQUIPE - ASSURANCE-MALADIE	1	C3
CHEF D'ÉQUIPE - RÉCLAMATIONS - ASSURANCE-INVALIDITÉ	1	C3
Chef d'équipe - référence de la main-d'œuvre	1	C3
Chef d'unité	17	C4
Chef d'unité - diversité main-d'œuvre et développement	1	C5
Chef d'unité - tactique	4	C5
Conseiller aux avantages sociaux et relations de travail	1	C3
CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES - DOTATION	1	C4
CONSEILLER EN RESSOURCES HUMAINES - FORMATION	2	C4
Conseiller RH – paie, rémunération et avantages sociaux	1	C4
Conseiller RH - prévention et santé et sécurité au travail	1	C4
Conseiller RH – relations de travail et santé sécurité	2	C4
CONSEILLER SPÉCIAL AUX ENQUÊTES	1	S1
Conseiller spécial aux opérations	1	S1
Coordonnateur, contrôle	1	C4
Directeur – architecture	1	C8
Directeur – exploitation	1	C8
DIRECTEUR - SIÈGE SOCIAL	18	S2
Directeur adjoint - transfert d'expertise	2	C5
DIRECTEUR RÉGIONAL	7	C6
DIRECTEUR RÉGIONAL - MONTRÉAL ET QUÉBEC	3	C7
ENQUÊTEUR	5	C3
GESTIONNAIRE DES PLACEMENTS ET TRÉSORERIE	1	C5
SECRÉTAIRE ADMINISTRATIVE	10	C1
Technicien au traitement des plaintes	1	C1
TECHNICIEN EN PERSONNEL	2	C2
VÉRIFICATEUR INTERNE	3	C4
VICE-PRÉSIDENT	5	S3

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP7

Fournir pour tout organisme relevant du ministère, concernant le Bureau de la présidence ou de la haute direction, les montants ventilés depuis 2010-2011, par année financière :

- a) les frais de déplacements;
- b) les frais de représentation;
- c) les frais de repas;
- d) les frais de voyage;
- e) les frais de préparation aux congrès, colloques, sommets, conférences, etc.

Direction générale de la CCQ 1^{er} janvier au 31 décembre 2014

Remboursement de frais de déplacements	5 495.75 \$
Remboursement des frais d'hébergement	2 773.00 \$
Remboursement des frais de repas	770.13 \$

Remboursement pour photocopie, plantes, machine à café :
impossible d'isoler les coûts pour la Direction générale

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP10

Depuis 2010-2011, par année financière, pour chacun des organismes, agences, conseils, comités ou autres relevant du ministère, indiquer le nombre d'employés, ventilé par catégorie d'emploi et par région.

Régions	# Classif.	Description classification	Effectifs
MONTRÉAL (Siège social)	22	Préposé à l'approvisionnement	2
	28	Messenger	1
	32	Ouvrier certifié d'entretien	2
	34	Technicien en mécanique du bâtiment	1
	35	Technicien sr. en mécanique du bâtiment	1
	36	Préposé à la reprographie	2
	41	Agent de bureau - Référence de la main-d'œuvre	5
	42	Agent de bureau - Retraite et vie	1
	43	Agent de bureau - Assurabilité	1
	44	Agent en assurabilité	7
	45	Agent principal en assurabilité	2
	46	Agent de bureau - Fonds de formation	2
	48	Agent de support technique	3
	49	Agent de bureau	18
	50	Agent de bureau principal - Comptabilité	2
	51	Agent de bureau principal - Rapport mensuel	19
	53	Agent de bureau principal informatique	1
	54	Agent en assurance invalidité	23
	55	Agent principal en assurance invalidité	5
	58	Agent en assurance	29
	59	Agent principal en assurance	9
	60	Secrétaire juridique	6
	61	Secrétaire	17
	70	Agent de main-d'œuvre	9
	71	Agent principal de main-d'œuvre	2
	107	Opérateur en informatique	3
	108	Technicien en sécurité informatique	1
	113	Technicien, retraite et vie	4
	115	Technicien aux avantages sociaux	2
	116	Technicien en système de communications	2
117	Technicien en micro-informatique	4	
119	Programmeur - analyste en informatique	22	
121	Technicien en production informatique	1	
123	Préposé aux renseignements	38	
124	Préposé principal aux renseignements	5	
125	Technicien en administration - Rapport mensuel	15	
126	Inspecteur	9	
127	Technicien en système de retraite	3	

128	Technicien en approvisionnement	1
129	Technicien en documentation	4
130	Technicien en information	1
131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	20
132	Teneur de livres	8
133	Technicien en administration	21
136	Technicien à la paie	3
139	Technicien en évaluation	1
140	Analyste aux rapports mensuels	7
145	Technicien principal assurance maladie	2
146	Technicien principal assurance invalidité	4
152	Technicien principal en assurabilité	2
153	Technicien principal à la formation professionnelle	1
154	Responsable, ententes de réciprocité	1
155	Technicien aux opérations - Fonds d'indemnisation	1
156	Technicien principal, retraite et vie	4
157	Technicien, web et plateformes technologiques	1
202	Conseiller en téléphonie	1
205	Agent d'approvisionnement	3
206	Agent de liaison	2
207	Conseiller à la promotion avantages sociaux	1
208	Conseiller au service à la clientèle	4
209	Conseiller en main-d'œuvre	7
210	Conseiller techniques comptables	9
211	Conseiller aux opérations	14
212	Conseiller en relations de travail	6
214	Conseiller techniques d'évaluation	2
215	Agent de recherche	4
216	Conseiller en mesure et évaluation	2
217	Conseiller en formation	20
218	Analyste en informatique	42
220	Conseiller en relations publiques	3
223	Agent de développement	5
224	Conseiller comptabilité	6
225	Rédacteur en évaluation des compétences	2
226	Spécialiste, gestion de l'invalidité	3
227	Spécialiste aux plaintes	3
228	Spécialiste, information retraite	6
229	Conseiller communication, image marque et marketing relationnelle	1
230	Conseiller communication, web et plateformes technologiques	1
700	Président - directeur général	1
701	Vice-président	5
702	Directeur - siège social	18
711	Avocat sénior	8
712	Actuaire principal	1
713	Actuaire	5
718	Vérificateur interne	3
719	Chef - Centre d'appels	2
721	Chef de section	26
722	Chef de sous-section	1
723	Conseiller en ressources humaines - dotation	1
727	Chargé de projets	14

	729	Adjoint administratif bureau pdg	2
	730	Secrétaire administrative	10
	731	Technicien en personnel	2
	732	Avocat	3
	733	Chargé d'administration	2
	746	Chef de section - relations de travail et santé sécurité	1
	747	Chef de section - dotation et structure organisationnelle	1
	748	Chef de section - paie rémunération et avantages sociaux	1
	750	Conseiller en ressources humaines - formation	2
	751	Enquêteur	5
	754	Chef de la sécurité et de la relève informatique	1
	755	Chef d'équipe - réclamations - assurance-invalidité	1
	757	Gestionnaire des placements et trésorerie	1
	758	Chef d'équipe - assurance-maladie	1
	769	Chef - planification des effectifs	1
	771	Conseiller spécial aux enquêtes	1
	774	Conseiller aux avantages sociaux et relations de travail	1
	777	Conseiller RH - relations de travail et santé sécurité	2
	779	Chargé de projets - diversité main-d'œuvre et développement	3
	780	Directeur adjoint - transfert d'expertise	2
	782	Conseiller rh - prévention et santé et sécurité au travail	1
	783	Chargé de projets - performance organisationnelle et plan. Strat.	1
	785	Chef de service - dotation & développement des ressources	1
	787	Chef d'unité - tactique	4
	788	Chef de section - création et web	1
	789	Chef de section - relations publiques & affaires corporatives	1
	791	Chef de section - relations avec clientèle et partenaires	1
	793	Technicien au traitement des plaintes	1
	794	Chef, bureau des plaintes	1
	795	Chef d'équipe - référence de la main-d'œuvre	1
	797	Chef d'unité - diversité main-d'œuvre et développement	1
	798	Coordonnateur, contrôle	1
	799	Conseiller spécial aux opérations	1
	801	Chargé de projets sénior, méthode et contrôle qualité	1
	804	Directeur - exploitation	1
	805	Chef de projet performance org. et planif stratégique	1
	806	Conseiller rh - paie, rémunération et avantages	1
	810	Directeur - architecture	1
MONTREAL (bureau régional)	48	Agent de support technique	22
	49	Agent de bureau	2
	61	Secrétaire	3
	123	Préposé aux renseignements	11
	124	Préposé principal aux renseignements	4
	126	Inspecteur	46
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	48
	144	Coordonnateur à l'inspection	8
	710	Directeur régional	3
	786	Chef d'unité	10
QUÉBEC (bureau régional)	48	Agent de support technique	8
	61	Secrétaire	1
	123	Préposé aux renseignements	37

	124	Préposé principal aux renseignements	5
	126	Inspecteur	13
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	13
	144	Coordonnateur à l'inspection	2
	710	Directeur régional	1
	786	Chef d'unité	3
OUTAOUAIS (bureau régional)	48	Agent de support technique	2
	61	Secrétaire	1
	123	Préposé aux renseignements	5
	124	Préposé principal aux renseignements	1
	206	Agent de liaison	1
	126	Inspecteur	3
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	7
	144	Coordonnateur à l'inspection	1
	710	Directeur régional	1
	786	Chef d'unité	0
ESTRIE (bureau régional)	48	Agent de support technique	3
	61	Secrétaire	1
	123	Préposé aux renseignements	2
	124	Préposé principal aux renseignements	1
	126	Inspecteur	4
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	4
	144	Coordonnateur à l'inspection	1
	710	Directeur régional	1
MAURICIE BOIS-FRANCS (bureau régional)	48	Agent de support technique	2
	61	Secrétaire	1
	123	Préposé aux renseignements	3
	124	Préposé principal aux renseignements	1
	126	Inspecteur	5
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	4
	144	Coordonnateur à l'inspection	1
	710	Directeur régional	1
BAS ST-LAURENT GASPÉSIE (bureau régional)	48	Agent de support technique	3
	61	Secrétaire	1
	123	Préposé aux renseignements	2
	124	Préposé principal aux renseignements	1
	126	Inspecteur	5
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	5
	144	Coordonnateur à l'inspection	1
	710	Directeur régional	1
	786	Chef d'unité	1
SAGUENAY LAC ST-JEAN (bureau régional)	48	Agent de support technique	3
	61	Secrétaire	1
	123	Préposé aux renseignements	2
	124	Préposé principal aux renseignements	1
	126	Inspecteur	5
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	5
	144	Coordonnateur à l'inspection	1
	710	Directeur régional	1
ABITIBI (bureau régional)	48	Agent de support technique	1
	61	Secrétaire	1
	123	Préposé aux renseignements	2

	124	Préposé principal aux renseignements	1
	126	Inspecteur	3
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	3
	144	Coordonnateur à l'inspection	1
	710	Directeur régional	1
	786	Chef d'unité	1
CÔTE-NORD SEPT-ÎLES (bureau régional)	48	Agent de support technique	2
	61	Secrétaire	1
	123	Préposé aux renseignements	2
	124	Préposé principal aux renseignements	0
	126	Inspecteur	3
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	2
	144	Coordonnateur à l'inspection	1
	710	Directeur régional	1
	786	Chef d'unité	0
CÔTE-NORD BAIE- COMEAU (bureau régional)	123	Préposé aux renseignements	1
	124	Préposé principal aux renseignements	1
	126	Inspecteur	2
TOTAL			1027

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP122

Liste des dépenses de fonctionnement, par année, depuis 10 ans.

COMMISSION DE LA CONSTRUCTION DU QUÉBEC TOTAL DES CHARGES AU 31 DÉCEMBRE 2014 NON VÉRIFIÉES

CHARGES RELIÉES AUX EFFECITFS DE TRAVAIL	103 754 195,81
GESTION DES RESSOURCES HUMAINES	2 108 566,20
SERVICES TECHNIQUES	1 012 800,96
FRAIS JURIDIQUES	673 274,61
TÉLÉCOMMUNICATION ET ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUE	2 700 729,75
FRAIS DE DÉPLACEMENT ET SÉJOUR	2 447 494,26
FRAIS DE POSTES, IMPRIMÉS ET FOURNITURES	5 130 408,61
RELATIONS PUBLIQUES ET PUBLICITÉ	703 421,98
CHARGES FINANCIÈRES	843 341,03
AUTRES CHARGES ADMINISTRATIVES	521 852,55
GESTION IMMOBILIÈRE	5 987 609,23
CHARGES RELIÉES AUX BIENS ET SERVICES	<u>22 129 499,18</u>
AMORTISSEMENT DES IMMOBILISATIONS	5 438 467,18
CONTRIBUTION À LA CRT ET BUREAU DES PERMIS	1 237 790,58
AUTRES	1 020 613,15
CHARGES CORPORATIVES	<u>7 696 870,91</u>
CHARGES RELIÉES AUX AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	<u>20 473 742,00</u>
TOTAL DES CHARGES	<u><u>154 054 307,90</u></u>

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP123

Liste des bureaux régionaux et effectifs étant rattachés, par catégorie d'emploi, à chacun de ces bureaux. Présenter l'évolution depuis 2010-2011 et fournir les prévisions pour 2015-2016.

Directions	# Classification	Description classification	Effectifs
MONTRÉAL	48	Agent de support technique	22
	49	Agent de bureau	2
	61	Secrétaire	3
	123	Préposé aux renseignements	11
	124	Préposé principal aux renseignements	4
	126	Inspecteur	46
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	48
	144	Coordonnateur à l'inspection	8
	710	Directeur régional	3
	786	Chef d'unité	10
QUÉBEC	48	Agent de support technique	8
	61	Secrétaire	1
	123	Préposé aux renseignements	4
	124	Préposé principal aux renseignements	1
	126	Inspecteur	13
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	13
	144	Coordonnateur à l'inspection	2
	710	Directeur régional	1
	786	Chef d'unité	3
OUTAOUAIS	48	Agent de support technique	2
	61	Secrétaire	1
	123	Préposé aux renseignements	5
	124	Préposé principal aux renseignements	1
	206	Agent de liaison	1
	126	Inspecteur	3
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	7
	144	Coordonnateur à l'inspection	1
	710	Directeur régional	1
	786	Chef d'unité	0
ESTRIE	48	Agent de support technique	3
	61	Secrétaire	1
	123	Préposé aux renseignements	2
	124	Préposé principal aux renseignements	1
	126	Inspecteur	5
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	4
	144	Coordonnateur à l'inspection	1
	710	Directeur régional	1
	786	Chef d'unité	1
MAURICIE BOIS-FRANCS	48	Agent de support technique	2
	61	Secrétaire	1
	123	Préposé aux renseignements	3

	124	Préposé principal aux renseignements	1
	126	Inspecteur	5
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	4
	144	Coordonnateur à l'inspection	1
	710	Directeur régional	1
	786	Chef d'unité	1
BAS ST-LAURENT GASPÉSIE	48	Agent de support technique	3
	61	Secrétaire	1
	123	Préposé aux renseignements	2
	124	Préposé principal aux renseignements	1
	126	Inspecteur	5
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	5
	144	Coordonnateur à l'inspection	1
	710	Directeur régional	1
	786	Chef d'unité	1
SAGUENAY LAC ST-JEAN	48	Agent de support technique	3
	61	Secrétaire	1
	123	Préposé aux renseignements	2
	124	Préposé principal aux renseignements	1
	126	Inspecteur	5
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	5
	144	Coordonnateur à l'inspection	1
	710	Directeur régional	1
	786	Chef d'unité	1
ABITIBI	48	Agent de support technique	1
	61	Secrétaire	1
	123	Préposé aux renseignements	2
	124	Préposé principal aux renseignements	1
	126	Inspecteur	3
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	3
	144	Coordonnateur à l'inspection	1
	710	Directeur régional	1
	786	Chef d'unité	1
CÔTE-NORD SEPT-ÎLES	48	Agent de support technique	2
	61	Secrétaire	1
	123	Préposé aux renseignements	2
	124	Préposé principal aux renseignements	0
	126	Inspecteur	3
	131	Technicien aux enquêtes de livres comptables	2
	144	Coordonnateur à l'inspection	1
	710	Directeur régional	1
	786	Chef d'unité	0
CÔTE-NORD BAIE-COMEAU	123	Préposé aux renseignements	1
	124	Préposé principal aux renseignements	1
	126	Inspecteur	2
TOTAL			333

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP124

Nombre de poursuites intentées par la CCQ contre des entrepreneurs et contre des travailleurs qui effectuaient des travaux ne respectant pas le champ d'application de l'article 19 de la Loi R-20 au cours des 5 dernières années.

Année 2014

Année 2014	
Employeurs	14 374
Salariés	5 695
TOTAL	20 069

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP125

Nombre de poursuites menées par la CCQ contre des entrepreneurs et contre des travailleurs relativement aux articles de la Loi R-20 concernant des actes d'intimidation ou de violence sur les chantiers, par année, depuis l'année 2010-2011.

Poursuites recommandées par l'Unité des enquêtes spéciales au Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP) Par année de réception du dossier

Nombre de recours pénaux recommandés par l'Unité des enquêtes spéciales (UES) au DPCP (Pour l'ensemble des activités de l'UES)	Dossiers reçus en 2014
101 : Intimider une personne ou exercer à son égard des mesures discriminatoires, des représailles ou toute menace ou contrainte ayant pour but ou pour effet de porter atteinte à sa liberté syndicale	2
113.1 : Menaces ou intimidations - entraver ou arrêter activités sur un chantier	18
115.1 : Fausse déclaration à l'effet qu'il ne contrevient pas à l'article 26	2
118 : Tenter de commettre une infraction, ou aide, ou incite quelqu'un à commettre ou tenter de commettre une telle infraction	1
119.0.1 : Offre, réfère ou fournit de la main-d'œuvre autrement que par le SRMO	4
119.1 (10) : Faire une fausse déclaration, falsifier un document ou faire usage d'un document falsifié pour l'obtention d'un certificat de compétence.	2
122.4 : Détruit, altère ou falsifie un registre, une liste de paye, le système d'enregistrement ou un document	34
57 et 113 : Arrêt ou ralentissement de travail et lock-out illégaux	4
84 : Molester, incommoder ou injurier un membre ou un employé de la CCQ	6
99 : Une association de salariés ne doit tenir aucune réunion de ses membres au lieu du travail sans le consentement de l'employeur	1
82 règlement 11 art. 11 : En tant qu'employeur, n'a pas transmis à la CCQ un rapport mensuel dûment complété	130
107.1 : A fourni un service de référence de main-d'œuvre dans l'industrie de la construction sans être titulaire d'un permis délivré par le bureau des permis de service de référence de main-d'œuvre	2
123.1 : Employeur ne peut faire accomplir par un apprenti et un apprenti ne peut accomplir d'autres tâches que celles du métier pour lequel il a été admis à l'apprentissage	2
119.0.1(2) : A référé de la main-d'œuvre ou a offert ou fourni un service de référencement de main-d'œuvre autrement que par l'intermédiaire de sa participation au SRMO	3
119.0.1(1) : A référé de la main-d'œuvre ou a offert ou fourni un service de référencement de main-d'œuvre autrement que par l'intermédiaire de sa participation au SRMO	2
83.1 : Étant un employeur, a refusé ou négligé de fournir à la CCQ ou à une autre personne autorisée par celle-ci, les renseignements jugés nécessaire, tel que prévu à l'article 81(f)	2
Nombre total de recours pénaux recommandés par l'Unité des enquêtes spéciales au DPCP	215

- (1) Depuis janvier 2013, l'ensemble des activités de l'UES est quantifié et sera dorénavant intégré aux fiches. Avant 2013, seulement les plaintes écrites reçues étaient comprises dans les fiches.
- (2) L'année du recours correspond à celle du dépôt de la plainte (Exemple : dossiers reçus en 2014, poursuites peuvent avoir été recommandées en 2015, etc.)
- (3) Plusieurs poursuites pénales peuvent être recommandées suite au dépôt d'une seule plainte ou d'une seule enquête.

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP126

Liste des mesures en place concernant l'accès et le maintien des femmes dans l'industrie de la construction, en indiquant le nombre moyen d'heures travaillées par les femmes par rapport aux hommes dans les métiers concernés, et le revenu moyen annuel pour chacun des deux sexes, et ce, depuis l'année 2010-2011.

Les mesures favorisant la présence des femmes sur les chantiers de construction

L'industrie de la construction a lancé un nouveau Programme d'accès à l'égalité des femmes dans l'industrie de la construction 2015-2024 en mars 2015, à la suite d'une vaste consultation des parties prenantes, visant ainsi à corriger les situations discriminatoires et inéquitables en emploi, à accélérer l'augmentation de la présence des femmes et, ultimement, à éliminer leur sous-représentation.

Les mesures du premier PAEF de 1997 sont toujours en vigueur :

- **Délivrance d'un certificat de compétence apprenti (CCA) :** Une femme diplômée peut obtenir un certificat de compétence-apprenti si elle n'a jamais détenu un tel certificat et dès qu'un employeur s'engage par écrit à l'embaucher. Le certificat échoit deux ans après son obtention et peut être renouvelé pourvu que la détentrice ait travaillé 150 heures dans l'industrie au cours de ces deux années et que ces heures aient été dûment rapportées par un ou des employeurs ;
- **Délivrance d'un certificat de compétence occupation (CCO) :** Une femme diplômée dans l'une des six occupations spécialisées qui n'est pas sélectionnée lors du tirage au sort annuel est automatiquement admise au Cours de connaissance générale de l'industrie de la construction (CCGIC). Ce cours est obligatoire afin d'obtenir un certificat de compétence occupation ;
- **Renouvellement d'un certificat de compétence occupation (CCO) :** pour une femme démontrant qu'elle a travaillé au moins 5 000 heures dans une occupation de l'industrie depuis le 1er janvier 1971 et qu'elle a travaillé au moins une heure au cours d'une période consécutive de cinq années depuis le 1er août 1989 aux registres de la CCQ (au lieu de 10 000 heures pour les hommes) ;
- **Carnet référence construction (CRC) :** Lorsque la CCQ réfère de la main-d'œuvre à un employeur, elle priorise systématiquement toutes les femmes correspondant aux critères de l'employeur

Depuis l'automne 2014 :

- **Un nouveau Programme pour la formation des femmes en entreprise est mis en place :** Il vise à favoriser les apprentissages des femmes nouvellement intégrées dans l'industrie de la construction.
- Les 39 autres mesures prévues entreront en vigueur durant la phase 2015-2018.

La moyenne des heures travaillées

En 2013, les femmes travaillent en moyenne 694 heures, soit 72 % de celle des hommes (958 heures) :

- les femmes apprenties travaillent en moyenne 623 heures, soit 76 % de celle des hommes (818 heures)
- les femmes compagnons travaillent en moyenne 933 heures, soit 88 % de celle des hommes (1 057 heures)
- les femmes exerçant une occupation travaillent en moyenne 622 heures, soit 67 % de celle des hommes (924 heures).

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP127

Nombre de certificats de compétence décernés, ventilation par région et par métier ou occupation depuis cinq ans.

RÉPARTITION DE LA DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-APPRENTI SELON LE MÉTIER – ANNÉE 2014

MÉTIERS	DIPLÔMÉS		NON DIPLÔMÉS		TOTAL	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Briqueteur-maçon	420	7.19%	7	0.51%	427	5.93%
Calorifugeur	26	0.44%	27	1.99%	53	0.74%
Carreleur	103	1.76%	114	8.38%	217	3.01%
Charpentier-menuisier	2096	35.87%	73	5.37%	2169	30.11%
Chaudronnier	19	0.33%	0	0.00%	19	0.26%
Cimentier applicateur	71	1.21%	112	8.24%	183	2.54%
Couvreur	207	3.54%	437	32.13%	644	8.94%
Électricien	1035	17.71%	0	0.00%	1035	14.37%
Ferblantier	107	1.83%	92	6.76%	199	2.76%
Ferrailleur	45	0.77%	2	0.15%	47	0.65%
Grutier	61	1.04%	0	0.00%	61	0.85%
Mécanicien d'ascenseur	34	0.58%	9	0.66%	43	0.60%
Mécanicien de chantier	29	0.50%	2	0.15%	31	0.43%
Mécanicien de machinerie lourde	14	0.24%	1	0.07%	15	0.21%
Monteur assembleur	74	1.27%	6	0.44%	80	1.11%
Monteur-mécanicien (vitrier)	86	1.47%	132	9.71%	218	3.03%
Opérateur d'équipement lourd	87	1.49%	54	3.97%	141	1.96%
Opérateur de pelles mécaniques	53	0.91%	0	0.00%	53	0.74%
Peintre	150	2.57%	171	12.57%	321	4.46%
Plâtrier	102	1.75%	72	5.29%	174	2.42%
Poseur de systèmes intérieurs	172	2.94%	9	0.66%	181	2.51%
Poseur de revêtements souples	28	0.48%	27	1.99%	55	0.76%
Tuyauteur	543	9.29%	2	0.15%	545	7.57%
Mécanicien en protection incendie	62	1.06%	3	0.22%	65	0.90%
Frigoriste	220	3.76%	8	0.59%	228	3.16%
TOTAL	5844	100.00%	1360	100.00%	7204	100.00%

**RÉPARTITION DE LA DÉLIVRANCE DES
CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-APPRENTI
SELON LA RÉGION DE PLACEMENT – ANNÉE 2014**

RÉGION DE PLACEMENT	DIPLÔMÉS		NON DIPLÔMÉS		TOTAL	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Îles-de-la-Madeleine	7	0.12	3	0.22	10	0.14
Bas-St-Laurent / Gaspésie	214	3.66	25	1.84	239	3.32
Saguenay / Lac-St-Jean	282	4.83	36	2.65	318	4.41
Québec	1 106	18.93	94	6.91	1 200	16.66
Mauricie / Bois-Francs	382	6.54	129	9.49	511	7.09
Cantons-de-l'Est	193	3.30	58	4.26	251	3.48
Montréal	3 298	56.43	744	54.71	4 042	56.11
Outaouais	172	2.94	212	15.59	384	5.33
Nord-Ouest	119	2.04	53	3.90	172	2.39
Côte-Nord	71	1.21	6	0.44	77	1.07
Baie-James	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Extérieur	0	0.00	0	0.00	0	0.00
TOTAL	5 844	100.00	1 360	100.00	7 204	100.00

**RÉPARTITION DE LA DÉLIVRANCE DES
CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-OCCUPATION
SELON LA RÉGION DE PLACEMENT – ANNÉE 2014**

RÉGION DE PLACEMENT	DIPLÔMÉS		NON DIPLÔMÉS		TOTAL	
	Nb.	%	Nb.	%	Nb.	%
Îles-de-la-Madeleine	0	0.00	0	0.00	0	0.00
Bas-St-Laurent / Gaspésie	28	5.16	2	0.08	30	1.00
Saguenay / Lac-St-Jean	50	9.21	46	1.87	96	3.19
Québec	70	12.89	79	3.20	149	4.95
Mauricie / Bois-Francs	38	7.00	8	0.32	46	1.53
Cantons-de-l'Est	18	3.31	20	0.81	38	1.26
Montréal	283	52.12	2 235	90.67	2 518	83.71
Outaouais	22	4.05	52	2.11	74	2.46
Nord-Ouest	11	2.03	13	0.53	24	0.80
Côte-Nord	23	4.24	3	0.12	26	0.86
Baie-James	0	0.00	6	0.24	6	0.20
Extérieur	0	0.00	1	0.04	1	0.03
TOTAL	543	100.00	2 465	100.00	3 008	100.00

NOMBRE DE CERTIFICATS DE COMPÉTENCE-COMPAGNON ÉMIS EN 2014

RAISON DE LA DÉLIVRANCE	LE SALARIÉ A DÉJÀ ÉTÉ TITULAIRE COMPAGNON	LE SALARIÉ N'A JAMAIS ÉTÉ TITULAIRE COMPAGNON
TOTAL	92 304	13 846

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP128

Nombre de travailleurs manquants ou en surplus, ventilé par région et par métier ou occupation depuis 2009-2010 par année financière. Prévisions pour 2014-2015.

La réglementation considère qu'il y a pénurie lorsque moins de 5 % de la main-d'œuvre apprentie ou exerçant une occupation se trouve disponible, c'est-à-dire n'a pas d'emploi rapporté. La CCQ procède alors à ce l'on appelle couramment « l'ouverture d'un bassin de main-d'œuvre ». Des personnes non détentrices d'un DEP peuvent alors obtenir un certificat de compétence dans un métier ou une occupation, à condition de démontrer qu'un employeur leur garantit au moins 150 heures de travail sur au plus trois mois, et qu'elle détient un cours de sécurité.

Les bassins de main-d'œuvre sont mis à jour sur une base quotidienne. Les ouvertures de bassins sont fréquentes et sont affichées sur le site Internet de la CCQ. Les tableaux ci-joints comprennent les chiffres détaillés des admissions de main-d'œuvre par métier et occupation, de 2009 à 2014.

En 2014, 3 825 personnes ont été admises en situation de pénurie, comparativement à 3 097 en 2013. Un nombre de 6 387 personnes ont été admises avec un DEP en 2014, soit un nombre comparable à celui de 2013 (6 597).

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

**Données sur les nouvelles émissions de certificats de compétence
Apprenti, par métier et région de placement
Occupation par région de placement
cumulatif de janvier à décembre 2009**

Métier	Îles Madel.			Bas St-L./Gasp			Saguenay/Lac			Québec			Trois-Rivières			Estrie			Montréal			Outaouais			Nord-Ouest			Côte Nord			Baie James			Extérieur			Total province					
	Dip	N	Tot.	Dip	N	Tot.	Dip	N	Tot.	Dip	N	Tot.	Dip	N	Tot.	Dip	N	Tot.	Dip	N	Tot.	Dip	N	Tot.	Dip	N	Tot.	Dip	N	Tot.	Dip	N	Tot.	Dip	N	Tot.	Dip	Non	Tot.			
Briq.-maçon	0	0	0	7	2	9	11	0	11	48	0	48	23	0	23	22	0	22	223	39	262	17	12	29	0	4	4	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	357	57	414		
Calorifugeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	11	0	11	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	5	16	
Carreleur	0	0	0	1	2	3	0	6	6	6	15	21	0	10	10	2	12	14	41	94	135	2	21	23	0	0	0	0	5	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	52	165	217
Charp.mensuisier	6	5	11	127	0	127	133	1	134	405	194	599	129	3	132	68	53	121	711	29	740	57	171	228	51	46	97	35	0	35	0	0	0	0	0	0	0	0	1722	502	2224	
Chaudronnier	0	0	0	2	0	2	3	0	3	2	0	2	6	0	6	2	0	2	13	0	13	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	28	0	28	
Ciment.applicat.	0	0	0	0	12	12	0	15	15	14	22	36	0	21	21	0	5	5	23	78	101	0	13	13	0	7	7	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	37	174	211	
Couvreur	0	0	0	0	0	0	0	17	17	24	90	114	5	64	69	0	25	25	72	266	338	0	46	46	2	9	11	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103	521	624
Électricien	1	0	1	31	0	31	32	0	32	149	0	149	52	0	52	23	0	23	497	0	497	25	0	25	44	0	44	27	0	27	0	0	0	0	0	0	0	0	0	881	0	881
Ferblantier	0	0	0	0	5	5	4	0	4	18	16	34	6	0	6	1	8	9	38	0	38	1	1	2	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	69	33	102	
Ferrailleur	0	0	0	0	0	0	1	0	1	8	0	8	5	2	7	1	0	1	61	13	74	0	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	77	16	93	
Grutier	0	0	0	0	0	0	1	0	1	5	0	5	3	0	3	0	0	0	29	0	29	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	39	0	39	
Méc.d'ascenseur	0	0	0	0	2	2	0	0	0	2	6	8	0	0	0	0	2	2	30	0	30	0	0	0	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32	14	46	
Méc. chantier	0	0	0	2	2	4	3	0	3	2	2	4	2	5	7	0	1	1	7	0	7	0	0	0	0	1	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	17	11	28	
Méc. mach. lour.	0	0	0	3	0	3	6	0	6	3	1	4	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0	1	1	0	2	2	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	21	4	25	
Mont. acier strut.	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	0	3	3	0	3	0	1	1	26	2	28	1	0	1	0	2	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	34	5	39	
Mont. méc. vitrier	0	0	0	0	0	0	1	6	7	23	3	26	0	4	4	0	3	3	33	21	54	1	15	16	2	7	9	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	60	63	123	
Opér. équip. lourd	0	1	1	3	0	3	5	1	6	22	25	47	2	0	2	0	9	9	30	68	98	3	22	25	1	8	9	13	0	13	2	0	2	0	0	0	0	0	81	134	215	
Opér. pelles méc.	0	2	2	3	0	3	3	0	3	20	23	43	5	0	5	1	15	16	14	64	78	1	9	10	1	2	3	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	53	115	168	
Peintre	0	0	0	4	7	11	7	0	7	28	17	45	2	13	15	0	9	9	54	108	162	1	37	38	0	5	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	96	201	297	
Plâtrier	0	1	1	2	0	2	10	3	13	25	18	43	4	6	10	0	8	8	39	85	124	5	16	21	1	3	4	1	6	7	0	0	0	0	0	0	0	0	87	146	233	
Pos. syst. intér.	0	0	0	0	1	1	1	0	1	16	0	16	2	0	2	3	7	10	84	7	91	7	9	16	0	2	2	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	113	29	142	
Pos. rev. soupl.	0	1	1	1	4	5	0	3	3	3	14	17	0	5	5	0	3	3	8	18	26	0	15	15	0	2	2	0	3	3	0	0	0	0	0	1	0	1	12	69	81	
Serrurier bâtiment	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	8	10	0	2	2	0	1	1	3	0	3	1	3	4	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	6	15	21	
Tuyauteur	2	0	2	13	0	13	24	1	25	69	0	69	18	0	18	14	0	14	261	0	261	26	0	26	7	0	7	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	438	1	439	
Méc.prot. incend.	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	0	2	0	0	0	0	0	0	40	0	40	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	42	3	45	
Frigoriste	0	0	0	3	0	3	4	0	4	33	0	33	16	0	16	14	0	14	129	0	129	0	2	2	1	1	2	2	1	3	0	0	0	0	0	0	0	0	202	4	206	
Total	9	10	19	202	37	239	249	54	303	932	454	1386	283	135	418	151	163	314	2480	892	3372	149	400	549	112	109	221	101	32	133	2	0	2	0	1	0	1	4670	2287	6957		
Occupation	0	0	0	20	2	22	51	18	69	79	489	568	19	7	26	9	7	16	263	1825	2088	16	354	370	12	66	78	38	2	40	0	37	37	1	0	1	508	2807	3315			
GRAND TOTAL	9	10	19	222	39	261	300	72	372	1011	943	1954	302	142	444	160	170	330	2743	2717	5460	165	754	919	124	175	299	139	34	173	2	37	39	1	1	2	5178	5094	10272			

Légende: Dip: Diplômés
N Dip: Non diplômés (ouverture de bassins)



**DONNÉES SUR LES NOUVELLES ÉMISSIONS DE CERTIFICATS DE COMPÉTENCE APPRENTI (PAR MÉTIER) ET OCCUPATION PAR RÉGION DE PLACEMENT
POUR LA PÉRIODE DU 1er janvier AU 31 décembre 2010**

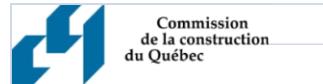
MÉTIER	ÎLES-DE-LA-MADELEINE			BAS ST-LAURENT-GASPÉSIE			SAGUENAY - LAC-ST-JEAN			QUÉBEC			MAURICIE - BOIS-FRANCS			CANTONS-DE-L'EST			MONTRÉAL			OUTAOUAIS			NORD-OUEST			CÔTE-NORD			BAIE JAMES			EXTÉRIEUR			TOTAL PROVINCIAL			
	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total				
Briqueur-maçon	0	0	0	6	0	6	9	0	9	64	22	86	17	4	21	12	0	12	291	92	383	25	5	30	3	2	5	2	0	2	0	0	0	0	0	0	429	125	554	
Calorifugeur	0	0	0	0	0	0	0	7	7	3	12	15	2	2	4	0	3	3	14	5	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	29	48
Carreleur	0	0	0	0	2	2	1	10	11	30	31	61	3	4	7	2	2	4	58	94	152	3	11	14	0	1	1	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	97	158	255
Charpentier-menuisier	4	1	5	131	1	132	154	99	253	476	273	749	177	117	294	71	102	173	887	1 027	1 914	55	179	234	46	16	62	49	1	50	3	0	3	0	0	0	2 053	1 816	3 869	
Chaudronnier	0	0	0	2	0	2	0	0	0	7	0	7	4	0	4	4	0	4	15	0	15	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32	0	32
Cimentier-applicateur	0	0	0	1	10	11	0	7	7	17	13	30	0	19	19	0	5	5	37	76	113	0	3	3	0	4	4	4	1	5	0	0	0	0	0	0	0	59	138	197
Couvreur	0	0	0	1	0	1	0	12	12	36	63	99	8	46	54	0	22	22	88	224	312	1	30	31	1	8	9	2	5	7	0	0	0	0	0	0	0	137	410	547
Électricien	0	1	1	28	0	28	67	0	67	197	0	197	68	0	68	42	0	42	653	0	653	28	0	28	57	0	57	30	0	30	2	0	2	1	0	1	1 173	1	1 174	
Ferblantier	0	0	0	0	5	5	11	0	11	25	0	25	9	1	10	5	5	10	75	87	162	1	4	5	0	5	5	0	5	5	0	0	0	0	0	0	126	112	238	
Ferrailleur	0	0	0	0	0	0	2	4	6	4	11	15	3	5	8	1	7	8	39	55	94	0	4	4	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	49	87	136	
Grutier	0	0	0	4	0	4	4	0	4	7	0	7	4	0	4	0	0	0	38	0	38	0	0	0	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	59	0	59	
Mécanicien d'ascenseur	0	0	0	0	3	3	0	0	0	2	2	4	0	0	0	1	1	2	16	0	16	0	2	2	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	19	9	28	
Mécanicien de chantier	0	0	0	0	1	1	4	0	4	0	4	4	3	0	3	0	0	0	16	0	16	0	1	1	7	4	11	1	0	1	0	0	0	0	0	0	31	10	41	
Mécanicien de machinerie lourde	0	0	0	1	0	1	9	0	9	5	0	5	1	1	2	2	2	4	4	3	7	0	2	2	1	4	5	6	0	6	0	0	0	0	0	0	29	12	41	
Monteur d'acier de structure	0	0	0	1	3	4	2	0	2	4	0	4	3	0	3	1	5	6	22	6	28	2	0	2	0	8	8	1	0	1	0	0	0	0	0	0	36	22	58	
Monteur-mécanicien (vitrier)	0	0	0	0	0	0	2	10	12	27	8	35	0	4	4	0	5	5	39	36	75	0	14	14	0	7	7	0	2	2	0	0	0	0	0	0	68	86	154	
Opérateur d'équipements lourds	2	1	3	9	0	9	5	23	28	23	23	46	6	20	26	2	8	10	43	85	128	1	22	23	3	1	4	6	0	6	1	0	1	0	0	0	101	183	284	
Opérateur de pelles mécaniques	0	0	0	10	0	10	6	0	6	18	0	18	3	0	3	2	4	6	23	46	69	0	16	16	0	0	0	3	0	3	1	0	1	0	0	0	66	66	132	
Peintre	0	0	0	2	5	7	11	8	19	33	65	98	1	18	19	0	18	18	85	147	232	2	42	44	0	8	8	1	1	2	0	0	0	0	0	0	135	312	447	
Plâtrier	2	1	3	2	0	2	9	4	13	37	13	50	1	21	22	2	11	13	44	99	143	8	7	15	1	4	5	2	2	4	0	0	0	0	0	108	162	270		
Poseur de systèmes intérieurs	0	0	0	0	0	0	0	8	8	32	0	32	4	7	11	0	0	0	95	2	97	11	4	15	0	0	0	0	0	10	10	0	0	0	0	0	142	31	173	
Poseur de revêtements souples	0	0	0	1	3	4	0	4	4	7	9	16	2	0	2	0	2	2	11	0	11	0	16	16	0	6	6	0	2	2	0	0	0	0	0	0	21	42	63	
Serrurier de bâtiment	0	0	0	0	0	0	0	3	3	0	2	2	0	0	0	0	0	0	15	11	26	0	1	1	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	15	18	33	
Tuyauteur	0	2	2	21	0	21	38	0	38	99	0	99	34	0	34	17	0	17	315	0	315	10	0	10	2	0	2	6	0	6	0	0	0	0	0	0	542	2	544	
Mécanicien en protection incendie	0	0	0	0	1	1	2	1	3	1	0	1	1	0	1	1	0	1	47	0	47	1	2	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53	4	57	
Frigoriste	0	0	0	1	0	1	6	0	6	17	0	17	16	3	19	9	0	9	138	0	138	1	1	2	2	2	4	3	1	4	0	0	0	0	0	0	193	7	200	
Sous-total	8	6	14	221	34	255	342	200	542	1 171	551	1 722	370	272	642	174	202	376	3 108	2 095	5 203	149	366	515	124	81	205	117	35	152	7	0	7	1	0	1	5 792	3 842	9 634	
Occupation	1	0	1	25	8	33	69	21	90	83	826	909	28	19	47	32	113	145	279	2 012	2 291	17	354	371	9	73	82	112	5	117	0	50	50	1	1	2	656	3 482	4 138	
GRAND TOTAL	9	6	15	246	42	288	411	221	632	1 254	1 377	2 631	398	291	689	206	315	521	3 387	4 107	7 494	166	720	886	133	154	287	229	40	269	7	50	57	2	1	3	6 448	7 324	13 772	

Légende:

Dip.: Diplômés

Non-dip.: Non diplômés

Rapports PF840 & PF845



**DONNÉES SUR LES NOUVELLES ÉMISSIONS DE CERTIFICATS DE COMPÉTENCE APPRENTI (PAR MÉTIER) ET OCCUPATION PAR RÉGION DE PLACEMENT
POUR LA PÉRIODE DU 1er janvier AU 31 décembre 2011**

MÉTIER	ÎLES-DE-LA-MADELEINE			BAS ST-LAURENT-GASPÉSIE			SAGUENAY - LAC-ST-JEAN			QUÉBEC			MAURICIE - BOIS-FRANCS			CANTONS-DE-L'EST			MONTRÉAL			OUTAOUAIS			NORD-OUEST			CÔTE-NORD			BAIE JAMES			EXTÉRIEUR			TOTAL PROVINCIAL			
	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total				
Briqueur-maçon	0	0	0	9	0	9	13	0	13	52	8	60	28	4	32	22	2	24	359	3	362	32	11	43	2	0	2	1	3	4	0	0	0	1	0	1	519	31	550	
Calorifugeur	0	0	0	0	2	2	0	5	5	1	4	5	1	3	4	1	6	7	16	20	36	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	19	44	63
Carreleur	0	0	0	0	3	3	1	7	8	21	20	41	4	8	12	2	7	9	79	116	195	2	29	31	1	2	3	0	7	7	0	0	0	0	0	0	0	110	199	309
Charpentier-menuisier	8	7	15	135	0	135	141	105	246	486	7	493	186	85	271	78	3	81	875	797	1672	94	204	298	51	30	81	69	47	116	6	0	6	0	0	0	2 129	1 285	3 414	
Chaudronnier	0	1	1	1	0	1	7	0	7	1	0	1	4	0	4	3	0	3	11	0	11	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	29	1	30
Cimentier-applicateur	0	0	0	0	3	3	2	18	20	26	21	47	3	12	15	0	19	19	39	112	151	0	7	7	0	3	3	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	71	195	266
Couvreur	0	0	0	2	9	11	0	17	17	50	63	113	2	51	53	0	17	17	91	286	377	5	37	42	0	9	9	1	4	5	0	0	0	0	0	0	0	151	493	644
Électricien	4	4	8	45	0	45	62	0	62	224	0	224	66	0	66	28	0	28	728	0	728	39	4	43	33	0	33	38	0	38	1	0	1	0	0	0	1 268	8	1 276	
Ferblantier	0	0	0	1	3	4	4	4	8	24	15	39	6	11	17	4	0	4	63	101	164	0	9	9	3	5	8	2	0	2	0	0	0	0	0	0	107	148	255	
Ferrailleur	0	0	0	0	4	4	1	7	8	0	25	25	3	6	9	2	9	11	22	142	164	0	4	4	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	28	198	226
Grutier	0	0	0	1	0	1	1	0	1	3	0	3	1	0	1	2	0	2	15	0	15	1	0	1	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	26	0	26
Mécanicien d'ascenseur	0	0	0	0	1	1	0	0	0	6	4	10	0	1	1	0	0	0	32	0	32	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	38	8	46
Mécanicien de chantier	0	0	0	8	5	13	3	0	3	4	0	4	2	0	2	0	0	0	28	0	28	0	0	0	0	0	0	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	48	5	53
Mécanicien de machinerie lourde	0	0	0	1	0	1	8	0	8	7	2	9	1	0	1	2	0	2	6	1	7	1	2	3	0	0	0	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	30	5	35
Monteur d'acier de structure	0	0	0	2	3	5	1	32	33	1	33	34	1	0	1	0	2	2	33	23	56	1	2	3	0	7	7	3	10	13	0	0	0	0	0	0	0	42	112	154
Monteur-mécanicien (vitrier)	0	0	0	3	2	5	1	5	6	23	9	32	1	5	6	0	5	5	55	62	117	0	20	20	0	6	6	0	6	6	0	0	0	0	0	0	0	83	120	203
Opérateur d'équipements lourds	0	0	0	8	0	8	3	1	4	25	35	60	5	0	5	2	0	2	45	115	160	0	8	8	3	11	14	8	0	8	0	0	0	0	0	0	0	99	170	269
Opérateur de pelles mécaniques	1	2	3	7	0	7	4	0	4	29	25	54	3	0	3	1	8	9	28	67	95	0	9	9	0	1	1	5	0	5	0	0	0	0	0	0	0	78	112	190
Peintre	0	1	1	1	12	13	14	1	15	36	25	61	3	18	21	1	16	17	74	194	268	0	28	28	1	8	9	1	7	8	0	0	0	0	0	0	0	131	310	441
Plâtrier	2	0	2	0	1	1	14	3	17	38	0	38	2	20	22	1	5	6	43	122	165	5	12	17	0	3	3	2	3	5	0	0	0	0	0	0	107	169	276	
Poseur de systèmes intérieurs	0	2	2	0	0	0	0	4	4	21	1	22	3	0	3	1	0	1	130	3	133	3	17	20	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	159	27	186
Poseur de revêtements souples	0	0	0	1	0	1	0	3	3	8	0	8	2	1	3	1	4	5	10	0	10	0	8	8	1	3	4	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	23	23	46
Serrurier de bâtiment	0	0	0	0	0	0	0	4	4	1	21	22	0	6	6	0	0	0	7	49	56	0	5	5	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	85	93
Tuyauteur	5	0	5	15	0	15	31	0	31	93	0	93	19	0	19	20	0	20	358	3	361	34	3	37	10	0	10	5	0	5	0	0	0	0	1	0	1	591	6	597
Mécanicien en protection incendie	0	0	0	0	1	1	0	0	0	1	0	1	1	0	1	1	0	1	45	0	45	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	48	5	53
Frigoriste	0	0	0	3	0	3	10	0	10	29	1	30	25	0	25	17	0	17	131	0	131	4	6	10	2	3	5	1	1	2	0	0	0	0	0	0	0	222	11	233
Sous-total	20	17	37	243	49	292	321	216	537	1 210	319	1 529	372	231	603	189	103	292	3 323	2 216	5 539	221	435	656	107	91	198	148	91	239	7	0	7	3	2	5	6 164	3 770	9 934	
Occupation	3	0	3	28	7	35	62	16	78	71	825	896	25	11	36	19	95	114	265	2 648	2 913	16	430	446	11	64	75	60	6	66	0	32	32	0	1	1	560	4 135	4 695	
GRAND TOTAL	23	17	40	271	56	327	383	232	615	1 281	1 144	2 425	397	242	639	208	198	406	3 588	4 864	8 452	237	865	1 102	118	155	273	208	97	305	7	32	39	3	3	6	6 724	7 905	14 629	

Légende:
Dip.: Diplômés
Non-dip.: Non diplômés



**DONNÉES SUR LES NOUVELLES ÉMISSIONS DE CERTIFICATS DE COMPÉTENCE APPRENTI (PAR MÉTIER) ET OCCUPATION PAR RÉGION DE PLACEMENT
POUR LA PÉRIODE DU 1er janvier AU 31 décembre 2012**

MÉTIER	ÎLES-DE-LA-MADELEINE			BAS ST-LAURENT-GASPÉSIE			SAGUENAY - LAC-ST-JEAN			QUÉBEC			MAURICIE - BOIS-FRANCS			CANTONS-DE-L'EST			MONTRÉAL			OUTAOUAIS			NORD-OUEST			CÔTE-NORD			BAIE JAMES			EXTÉRIEUR			TOTAL PROVINCIAL			
	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total				
Briqueur-maçon	0	0	0	7	0	7	7	4	11	55	11	66	25	0	25	19	4	23	326	58	384	18	6	24	1	3	4	2	1	3	0	0	0	0	0	0	460	87	547	
Calorifugeur	0	0	0	0	1	1	1	5	6	1	16	17	0	2	2	0	0	0	15	50	65	0	5	5	0	2	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	17	82	99	
Carreleur	2	0	2	0	1	1	0	12	12	24	23	47	3	10	13	3	5	8	74	109	183	11	43	54	2	1	3	0	4	4	0	0	0	0	0	0	119	208	327	
Charpentier-menuisier	3	0	3	113	2	115	125	3	128	468	6	474	165	78	243	98	2	100	863	901	1764	51	74	125	50	30	80	65	1	66	4	0	4	0	0	0	2 005	1 097	3 102	
Chaudronnier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	0	5	1	0	1	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	9	0	9	
Gimentier-applicateur	0	0	0	1	0	1	0	12	12	23	15	38	0	24	24	0	13	13	41	133	174	0	13	13	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	67	210	277
Couvreur	0	0	0	4	6	10	0	17	17	32	38	70	4	39	43	0	14	14	93	243	336	9	37	46	0	8	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	142	402	544	
Électricien	2	0	2	28	0	28	77	0	77	229	0	229	79	0	79	44	0	44	661	0	661	39	0	39	47	0	47	31	0	31	0	0	0	0	0	0	1 237	0	1 237	
Ferblantier	0	0	0	3	6	9	13	5	18	27	22	49	8	2	10	1	3	4	61	203	264	0	11	11	0	7	7	1	3	4	0	0	0	0	0	0	114	262	376	
Ferrailleur	0	0	0	1	2	3	0	3	3	5	29	34	5	5	10	3	4	7	151	20	171	0	0	0	0	2	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	165	66	231	
Grutier	0	0	0	3	0	3	3	0	3	7	0	7	3	0	3	2	0	2	35	0	35	2	0	2	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	56	0	56	
Mécanicien d'ascenseur	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	5	5	0	0	0	0	1	1	30	42	72	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	30	53	83	
Mécanicien de chantier	0	0	0	1	0	1	4	0	4	3	0	3	6	0	6	0	1	1	27	5	32	0	1	1	6	17	23	13	1	14	0	0	0	0	0	0	60	25	85	
Mécanicien de machinerie lourde	0	0	0	3	0	3	2	0	2	11	0	11	2	1	3	1	0	1	6	0	6	0	0	0	0	0	0	3	0	3	1	0	1	0	0	0	29	1	30	
Monteur d'acier de structure	0	0	0	4	5	9	1	22	23	2	25	27	1	9	10	0	3	3	37	47	84	2	0	2	0	4	4	2	9	11	0	0	0	0	0	0	49	124	173	
Monteur-mécanicien (vitrier)	0	0	0	1	5	6	1	7	8	25	0	25	3	10	13	0	5	5	48	72	120	0	18	18	0	9	9	0	6	6	0	0	0	0	0	0	78	132	210	
Opérateur d'équipements lourds	0	0	0	7	0	7	1	0	1	17	29	46	4	0	4	1	16	17	34	62	96	0	11	11	2	0	2	10	0	10	0	0	0	0	0	0	76	118	194	
Opérateur de pelles mécaniques	0	0	0	8	0	8	4	1	5	19	24	43	3	0	3	2	5	7	22	66	88	1	0	1	2	0	2	4	0	4	0	0	0	0	0	0	65	96	161	
Peintre	0	1	1	0	0	0	6	0	6	26	24	50	2	27	29	1	11	12	66	175	241	0	43	43	0	10	10	0	8	8	0	0	0	0	0	0	101	299	400	
Plâtrier	0	0	0	1	1	2	11	0	11	51	24	75	3	29	32	0	1	1	50	115	165	13	15	28	0	5	5	2	0	2	0	0	0	0	0	131	190	321		
Poseur de systèmes intérieurs	0	2	2	0	2	2	1	11	12	43	22	65	9	1	10	2	3	5	208	86	294	1	28	29	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	264	156	420	
Poseur de revêtements souples	0	0	0	0	2	2	0	1	1	10	4	14	1	1	2	0	5	5	12	0	12	1	9	10	0	6	6	0	2	2	0	0	0	0	0	0	24	30	54	
Serrurier de bâtiment	0	0	0	0	4	4	0	0	0	0	18	18	0	0	0	0	0	0	5	89	94	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	5	112	117	
Tuyauteur	0	2	2	22	0	22	52	0	52	111	0	111	42	0	42	17	0	17	440	0	440	19	5	24	14	0	14	3	0	3	0	0	0	0	0	0	720	7	727	
Mécanicien en protection incendie	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	3	3	0	1	1	1	0	1	43	0	43	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	44	8	52	
Frigoriste	0	0	0	2	1	3	3	0	3	34	0	34	17	0	17	8	0	8	148	1	149	2	13	15	1	1	2	2	1	3	0	0	0	0	0	0	217	17	234	
Sous-total	7	5	12	209	43	252	312	103	415	1 223	338	1 561	390	239	629	204	96	300	3 499	2 477	5 976	169	335	504	126	107	233	140	39	179	5	0	5	0	0	0	6 284	3 782	10 066	
Occupation	1	0	1	41	3	44	77	40	117	75	648	723	24	7	31	19	21	40	257	2 202	2 459	12	293	305	15	80	95	33	7	40	1	52	53	0	0	0	555	3 353	3 908	
GRAND TOTAL	8	5	13	250	46	296	389	143	532	1 298	986	2 284	414	246	660	223	117	340	3 756	4 679	8 435	181	628	809	141	187	328	173	46	219	6	52	58	0	0	0	6 839	7 135	13 974	
Légende:	Dip.: Diplômés Non dip.: Non diplômés																																							



**DONNÉES SUR LES NOUVELLES ÉMISSIONS DE CERTIFICATS DE COMPÉTENCE APPRENTI (PAR MÉTIER) ET OCCUPATION PAR RÉGION DE PLACEMENT
POUR LA PÉRIODE DU 1er janvier AU 31 décembre 2013**

MÉTIER	ÎLES-DE-LA-MADELEINE			BAS ST-LAURENT-GASPÉSIE			SAGUENAY - LAC-ST-JEAN			QUÉBEC			MAURICIE - BOIS-FRANCS			CANTONS-DE-L'EST			MONTRÉAL			OUTAOUAIS			NORD-OUEST			CÔTE-NORD			BAIE JAMES			EXTÉRIEUR			TOTAL PROVINCIAL			
	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total				
Briqueur-maçon	0	0	0	4	1	5	9	0	9	40	11	51	25	2	27	24	0	24	313	3	316	22	2	24	3	2	5	1	0	1	0	0	0	0	0	0	441	21	462	
Calorifugeur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	3	8	11	1	0	1	0	3	3	33	14	47	0	0	0	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37	28	65
Carreleur	0	0	0	1	2	3	0	7	7	23	11	34	4	12	16	0	11	11	78	132	210	2	22	24	0	1	1	0	1	1	0	0	0	0	0	0	108	199	307	
Charpentier-menuisier	1	0	1	107	0	107	126	6	132	476	4	480	172	1	173	96	3	99	918	23	941	97	103	200	43	0	43	36	2	38	1	0	1	0	0	0	2 073	142	2 215	
Chaudronnier	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	
Cimentier-applicateur	0	0	0	0	9	9	1	0	1	22	11	33	2	19	21	0	8	8	54	142	196	0	9	9	0	2	2	1	2	3	0	0	0	0	0	0	0	80	202	282
Couvreur	0	0	0	0	2	2	0	15	15	34	41	75	6	62	68	1	40	41	126	233	359	4	43	47	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	171	437	608
Électricien	1	0	1	33	0	33	32	0	32	208	0	208	54	0	54	34	0	34	686	1	687	26	0	26	31	0	31	24	0	24	0	0	0	0	0	0	1 129	1	1 130	
Ferblantier	0	0	0	0	2	2	9	0	9	21	13	34	8	0	8	2	8	10	62	62	124	0	15	15	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102	104	206	
Ferrailleur	0	0	0	0	0	0	0	0	0	8	0	8	1	0	1	3	0	3	25	0	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	37	0	37	
Grutier	0	0	0	0	0	0	3	0	3	6	0	6	1	0	1	0	0	0	16	0	16	1	0	1	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	29	0	29	
Mécanicien d'ascenseur	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	6	6	1	0	1	0	6	6	31	21	52	0	3	3	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	32	39	71	
Mécanicien de chantier	0	0	0	1	2	3	1	0	1	6	3	9	7	0	7	0	1	1	21	0	21	0	0	0	0	0	0	7	0	7	0	0	0	0	0	0	43	6	49	
Mécanicien de machinerie lourde	0	1	1	3	0	3	4	0	4	5	0	5	1	0	1	2	0	2	6	0	6	0	0	0	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	22	1	23	
Monteur d'acier de structure	0	0	0	0	0	0	3	0	3	4	0	4	2	0	2	2	0	2	23	0	23	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	35	0	35	
Code non identifié	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	1	1	
Monteur-assembleur	0	0	0	0	3	3	3	0	3	7	0	7	3	4	7	1	3	4	65	0	65	1	3	4	0	0	0	0	1	1	0	0	0	0	0	0	80	14	94	
Monteur-mécanicien (vitrier)	0	0	0	1	0	1	1	5	6	32	19	51	0	13	13	0	9	9	69	111	180	1	2	3	0	3	3	0	4	4	0	0	0	0	0	0	104	166	270	
Opérateur d'équipements lourds	3	1	4	9	0	9	3	1	4	26	2	28	3	0	3	2	0	2	32	70	102	0	0	0	0	7	7	2	1	3	0	3	3	0	0	0	80	85	165	
Opérateur de pelles mécaniques	0	0	0	4	0	4	3	0	3	16	0	16	3	0	3	3	0	3	22	61	83	0	0	0	0	0	0	0	0	0	2	1	3	0	0	0	53	62	115	
Peintre	0	1	1	3	1	4	11	13	24	32	32	64	4	19	23	0	19	19	72	169	241	0	28	28	0	8	8	0	0	0	0	0	0	0	0	0	122	290	412	
Plâtrier	0	0	0	2	1	3	14	0	14	35	17	52	2	26	28	0	14	14	81	84	165	3	9	12	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	138	151	289		
Poseur de systèmes intérieurs	0	1	1	0	6	6	0	1	1	32	0	32	11	0	11	3	0	3	167	8	175	1	11	12	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	214	29	243	
Poseur de revêtements souples	0	0	0	1	0	1	0	0	0	9	6	15	0	0	0	0	0	0	32	0	32	1	10	11	0	4	4	0	2	2	0	0	0	0	0	0	43	22	65	
Serrurier de bâtiment	0	0	0	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	4	4	11	8	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	11	16	27	
Tuyauteur	1	2	3	14	0	14	33	0	33	89	0	89	31	0	31	12	0	12	337	1	338	22	0	22	7	0	7	9	0	9	0	0	0	0	0	0	555	3	558	
Mécanicien en protection incendie	0	0	0	0	2	2	0	2	2	2	4	6	0	0	0	2	2	49	0	49	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	51	10	61		
Frigoriste	0	0	0	3	1	4	6	0	6	40	3	43	16	0	16	12	0	12	173	13	186	2	4	6	1	1	2	1	1	2	0	0	0	0	0	0	254	23	277	
Sous-total	6	6	12	187	38	225	262	50	312	1 176	191	1 367	358	158	516	197	131	328	3 502	1 156	4 658	184	264	448	88	36	124	82	18	100	3	4	7	0	0	0	6 045	2 052	8 097	
Occupation	0	0	0	31	12	43	45	93	138	79	108	187	20	8	28	27	12	39	287	538	825	26	214	240	12	15	27	24	8	32	1	37	38	0	0	0	552	1 045	1 597	
GRAND TOTAL	6	6	12	218	50	268	307	143	450	1 255	299	1 554	378	166	544	224	143	367	3 789	1 694	5 483	210	478	688	100	51	151	106	26	132	4	41	45	0	0	0	6 597	3 097	9 694	

Légende: Dip.: Diplômés
Non-dip.: Non diplômés



**DONNÉES SUR LES NOUVELLES ÉMISSIONS DE CERTIFICATS DE COMPÉTENCE APPRENTI (PAR MÉTIER) ET OCCUPATION PAR RÉGION DE PLACEMENT
POUR LA PÉRIODE DU 1er janvier AU 31 décembre 2014**

MÉTIER	ÎLES-DE-LA-MADELEINE			BAS ST-LAURENT - GASPÉSIE			SAGUENAY - LAC-ST-JEAN			QUÉBEC			MAURICIE - BOIS-FRANCS			CANTONS-DE-L'EST			MONTRÉAL			OUTAOUAIS			NORD-OUEST			CÔTE-NORD			BAIE JAMES			EXTÉRIEUR			TOTAL PROVINCIAL					
	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total	Dip.	Non-dip.	Total									
Briqueur-maçon	1	0	1	7	1	8	7	0	7	51	0	51	24	2	26	10	2	12	301	2	303	18	0	18	0	0	0	1	0	1	0	0	0	0	0	0	420	7	427			
Calorifugeur	0	0	0	0	1	1	2	0	2	0	2	2	0	8	8	0	1	1	24	14	38	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	26	27	53		
Carreleur	0	0	0	1	1	2	3	1	4	22	0	22	3	5	8	3	7	10	69	50	119	2	46	48	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	103	114	217		
Charpentier-menuisier	2	0	2	120	0	120	118	1	119	506	5	511	179	1	180	88	3	91	893	18	911	87	44	131	63	1	64	40	0	40	0	0	0	0	0	0	2 096	73	2 169			
Chaudronnier	0	0	0	0	0	0	0	0	0	1	0	1	4	0	4	1	0	1	11	0	11	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	19	0	19		
Cimentier-applicateur	0	0	0	0	4	4	3	2	5	19	0	19	1	18	19	1	6	7	47	78	125	0	3	3	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	71	112	183	
Couvreur	0	0	0	1	0	1	0	12	12	43	34	77	6	48	54	0	13	13	154	271	425	3	52	55	0	7	7	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	207	437	644	
Électricien	3	0	3	39	0	39	46	0	46	149	0	149	58	0	58	41	0	41	624	0	624	22	0	22	44	0	44	9	0	9	0	0	0	0	0	0	0	1 035	0	1 035		
Ferblantier	0	0	0	2	5	7	12	1	13	22	0	22	8	0	8	3	0	3	58	76	134	2	7	9	0	3	3	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	107	92	199		
Ferrailleur	0	0	0	1	0	1	0	0	0	3	1	4	1	0	1	3	0	3	35	1	36	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	45	2	47	
Grutier	0	0	0	1	0	1	2	0	2	6	0	6	4	0	4	0	0	0	42	0	42	3	0	3	1	0	1	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	61	0	61		
Mécanicien d'ascenseur	0	0	0	0	5	5	0	0	0	3	0	3	0	0	0	0	0	0	31	1	32	0	2	2	0	1	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	34	9	43	
Mécanicien de chantier	0	0	0	7	0	7	4	0	4	0	0	0	4	0	4	1	2	3	11	0	11	0	0	0	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	29	2	31	
Mécanicien de machinerie lourde	0	0	0	1	0	1	3	0	3	3	0	3	2	0	2	1	0	1	2	0	2	0	1	1	0	0	0	2	0	2	0	0	0	0	0	0	0	0	14	1	15	
Monteur-assembleur	0	0	0	4	0	4	2	2	4	9	0	9	3	0	3	0	0	0	55	1	56	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	74	6	80	
Monteur-mécanicien (vitrier)	0	0	0	0	0	0	0	1	1	18	0	18	2	4	6	0	1	1	66	102	168	0	10	10	0	10	10	0	4	4	0	0	0	0	0	0	0	0	86	132	218	
Opérateur d'équipements lourds	0	3	3	5	0	5	16	3	19	15	48	63	6	0	6	4	0	4	37	0	37	0	0	0	0	0	0	4	0	4	0	0	0	0	0	0	0	0	87	54	141	
Opérateur de pelles mécaniques	0	0	0	3	0	3	4	0	4	21	0	21	0	0	0	1	0	1	24	0	24	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	53	0	53	
Peintre	0	0	0	3	2	5	15	11	26	29	1	30	0	26	26	1	15	16	97	71	168	1	28	29	1	17	18	3	0	3	0	0	0	0	0	0	0	0	150	171	321	
Plâtrier	0	0	0	2	0	2	16	0	16	22	0	22	10	14	24	1	0	1	49	58	107	1	0	1	1	0	1	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	102	72	174	
Poseur de systèmes intérieurs	0	0	0	0	2	2	0	0	0	27	0	27	13	0	13	2	0	2	128	0	128	2	1	3	0	6	6	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	172	9	181
Poseur de revêtements souples	0	0	0	0	4	4	0	1	1	8	2	10	0	2	2	0	8	8	18	0	18	2	8	10	0	0	0	0	2	2	0	0	0	0	0	0	0	0	28	27	55	
Tuyauteur	1	0	1	13	0	13	22	0	22	99	0	99	33	0	33	20	0	20	318	1	319	23	1	24	8	0	8	6	0	6	0	0	0	0	0	0	0	0	543	2	545	
Mécanicien en protection incendie	0	0	0	0	0	0	0	1	1	2	1	3	0	1	1	1	0	1	59	0	59	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	62	3	65	
Frigoriste	0	0	0	4	0	4	7	0	7	28	0	28	21	0	21	11	0	11	145	0	145	3	5	8	1	3	4	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	220	8	228	
Sous-total	7	3	10	214	25	239	282	36	318	1 106	94	1 200	382	129	511	193	58	251	3 298	744	4 042	172	212	384	119	53	172	71	6	77	0	0	0	0	0	0	5 844	1 360	7 204			
Occupation	0	0	0	28	2	30	50	46	96	70	79	149	38	8	46	18	20	38	283	2 235	2 518	22	52	74	11	13	24	23	3	26	0	6	6	0	1	1	0	0	543	2 465	3 008	
GRAND TOTAL	7	3	10	242	27	269	332	82	414	1 176	173	1 349	420	137	557	211	78	289	3 581	2 979	6 560	194	264	458	130	66	196	94	9	103	0	6	6	0	1	1	6 387	3 825	10 212			

Légende:

Dip.: Diplômés
Non-dip.: Non diplômés

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP129

Prévisions de surplus ou de manque de main-d'œuvre par métier ou par occupation pour les 5 prochaines années.

L'année 2014 marque la deuxième année de repli de l'activité dans la construction assujettie à la Loi R-20. Le volume de travail s'établit à 149,5 millions d'heures travaillées, soit 3,4 % de moins qu'en 2013. La tendance à la baisse, amorcée en 2013, se poursuivra en 2015, alors que 148,5 millions d'heures travaillées sont attendues dans la construction assujettie à la Loi R-20, un repli de 1 % comparativement à 2014. Au regard des perspectives à moyen terme, l'avenir demeure incertain pour l'industrie de la construction. Dans un contexte où, comme plusieurs le prévoient, l'activité économique pourrait connaître une croissance relativement limitée au cours des prochaines années. L'industrie de la construction a amorcé un cycle baissier en 2013, cycles qui sont historiquement longs dans l'industrie. Le scénario d'atterrissage en douceur apparaît actuellement le plus vraisemblable, avec de faibles fluctuations à la baisse ou à la hausse, au gré des importants projets qui pourraient avoir cours d'ici 2017 suivies d'une baisse un peu plus significative en 2018 et 2019. Un volume de travail de 139 millions d'heures est ainsi attendu en 2019, naviguant entre-temps entre 145 et 149 millions d'heures selon les années.

Afin d'évaluer les besoins en diplômés de chacun des métiers de l'industrie de la construction, la CCQ procède à une vaste consultation triennale auprès de quelque 250 représentants patronaux et syndicaux siégeant aux 27 différents sous-comités professionnels regroupés sous son égide. Une fois la consultation terminée, un avis sur l'estimation des besoins en main-d'œuvre apprentie diplômée est transmis au ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport du Québec. En 2014, cet exercice a amené l'industrie à estimer que l'industrie aurait besoin annuellement de 5 730 travailleurs diplômés, et ce, de 2015 à 2018, de sorte que 82 % des nouveaux travailleurs seraient des finissants avec un DEP.

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP130

Composition, budgets, mandats et rapports des comités de main d'œuvre Ontario-Québec.

Sans objet.

SOURCE : Commission de la construction du Québec
COLLABORATION :
VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2014-2015

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP131

Nombre d'exemptions de l'obligation de détenir un certificat de compétence accordées au cours des cinq dernières années et motifs.

MOTIFS	NOMBRE D'EXEMPTIONS ÉMISES EN 2014
Pénurie (art. 14.6)	1 433
Personne indispensable (art. 14.4)	273
Enfant d'employeur (art. 14.5)	4 252
Pénurie - sans préalables scolaires	2 367
Stages d'été	95
Ententes interprovinciales (art. 4)	386
Salarié occasionnel (art. 14.7)	0
Commissaire de l'industrie de la construction et autres (art. 21)	2 435
TOTAL	11 241

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP132

Nombre d'inspections effectuées par la CCQ, liste des chantiers ayant fait l'objet d'une enquête et résultats des enquêtes pour les cinq dernières années.

Inspections de chantier		2014
Nombre de visites de chantier effectuées		40 586
Nombre d'infractions constatées		10 531
Nombre d'enquêtes aux livres menées		1 773

SOURCE : Commission de la construction du Québec
COLLABORATION :
VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP133

Évolution du nombre d'inspecteurs à l'emploi de la CCQ, depuis 2010-2011, par année, et prévisions d'embauche pour 2015-2016.

Année	Nombre
2015	227

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP134

Évolution du nombre d'employés dédiés à la lutte au travail au noir à l'emploi de la CCQ depuis 2010-2011, par année.

Année	Nombre
2014	373

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP135

Tout document relatif à la subvention octroyée par le ministère du Travail afin de lutter contre le travail au noir.

Pour l'exercice 2014-2015, la Commission de la construction du Québec a reçu 4,25 M\$ au gouvernement. Cette subvention permet de financer 42 ressources additionnelles dédiées à la lutte contre le travail au noir et l'évasion fiscale, incluant la fausse facturation et le blanchiment d'argent.

Partie 2

GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, 8 avril 2015, 147^e année, n° 14

803

ATTENDU QUE l'acte de vente de cet immeuble du ministre des Transports à l'Organisme de développement économique et communautaire Mic-Mac de Gaspé inc. constitue une entente en matière d'affaires autochtones visée à l'article 3.48 de la Loi sur le ministère du Conseil exécutif (chapitre M-30);

ATTENDU QUE, en vertu du premier alinéa de l'article 3.49 de cette loi, toute entente visée à l'article 3.48 doit, pour être valide, être approuvée par le gouvernement et être signée par le ministre responsable des Affaires autochtones;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre des Transports et du ministre responsable des Affaires autochtones :

QUE soit approuvée la vente d'un immeuble excédentaire connu comme étant le lot numéro 3 146 281 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Gaspé, dans la ville de Gaspé, du ministre des Transports à l'Organisme de développement économique et communautaire Mic-Mac de Gaspé inc., dont le texte sera substantiellement conforme au projet d'acte de vente joint à la recommandation ministérielle du présent décret.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

62979

Gouvernement du Québec

Décret 205-2015, 18 mars 2015

CONCERNANT le versement d'une subvention de 4 250 000\$ à la Commission de la construction du Québec pour l'exercice financier 2014-2015

ATTENDU QUE la Commission de la construction du Québec est une personne morale instituée en vertu de l'article 2 de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (chapitre R-20);

ATTENDU QUE le gouvernement maintient sa volonté d'intensifier les mesures mises en œuvre pour enrayer l'économie au noir et le crime organisé dans l'industrie de la construction afin de percevoir tous les revenus qui lui sont dus;

ATTENDU QUE la Commission de la construction du Québec a entrepris, au cours de la dernière année, une réorganisation de ses activités afin de répondre à la complexification des stratagèmes d'évasion fiscale et à la présence du crime organisé dans l'industrie de la construction;

ATTENDU QUE, dans ce contexte, la Commission de la construction du Québec a mis sur pied deux projets dont la réalisation requiert une subvention de 14 250 000\$, répartie sur les exercices financiers 2013-2014, 2014-2015 et 2015-2016;

ATTENDU QUE, en vertu du paragraphe a de l'article 3 du Règlement sur la promesse et l'octroi de subventions (chapitre A-6.01, r. 6), tout octroi et toute promesse de subvention doivent être soumis à l'approbation préalable du gouvernement, sur recommandation du Conseil du trésor, lorsque le montant de cet octroi ou de cette promesse est égal ou supérieur à 1 000 000\$;

IL EST ORDONNÉ, en conséquence, sur la recommandation du ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale :

QUE le ministre du Travail, de l'Emploi et de la Solidarité sociale soit autorisé à verser, pendant l'exercice financier 2014-2015, une subvention de 4 250 000\$ à la Commission de la construction du Québec pour intensifier la force de ses interventions afin de répondre à la complexification des stratagèmes d'évasion fiscale et à la présence du crime organisé dans l'industrie de la construction.

Le greffier du Conseil exécutif,
JUAN ROBERTO IGLESIAS

62980

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP136

Copie des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant l'implantation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction.

Projet terminé – implantation du Carnet référence construction complétée le 9 septembre 2013.

SOURCE : Commission de la construction du Québec
COLLABORATION :
VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP137

Budget d'implantation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et ventilation détaillée des sommes utilisées. Fournir les prévisions budgétaires pour 2015-2016.

L'implantation du *Carnet référence construction* a été complété le 9 septembre 2013.

La CCQ est autonome financièrement du gouvernement et elle est dotée d'un budget d'exploitation constitué, entre autres, de salaires et de frais généraux établis en fonction de ses activités courantes et récurrentes. L'ajout de responsabilités à la CCQ comme stipulé dans la *Loi 30* entraîne la réalisation d'activités décrites dans le présent rapport. Les coûts reliés à ces activités sont capitalisables selon les règles comptables généralement reconnues. Le budget que nous déposons respecte ces règles et inclut uniquement les dépenses nécessitant des déboursés directement reliés à la réalisation du projet :

- les consultants dédiés au développement de la solution;
- le centre d'appels temporaire en impartition;
- les communications, vidéos, sondages;
- le développement et la diffusion du matériel de formation;
- le salaire d'employés temporaires embauchés pour remplacer les employés affectés au projet;
- les loyers à l'extérieur des locaux de la CCQ;
- les honoraires de consultation en gestion de projet.

Nous avons estimé à l'origine les coûts du projet à près de 5 M \$ incluant des imprévus de 15 %. Après réalisation, les coûts d'implantation ont été de 3,3M \$.

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP138

État de situation sur l'implantation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction et échéancier détaillé.

Projet terminé – implantation du Carnet référence construction complétée le 9 septembre 2013.

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP139

Copie des études, analyses, recherches, scénarios ou projections concernant la création de deux nouvelles régions de placement dans le Nord-du-Québec.

La CCQ évalue présentement l'opportunité de créer une nouvelle région aux fins de mobilité de la main-d'œuvre et de référence pour le Nunavik. Comme la création d'une région nécessite une modification au *Règlement sur l'embauche et la mobilité des salariés dans l'industrie de la construction*, le conseil d'administration devra dans un premier temps adapter tout projet de modification règlementaire à cet effet.

La création d'une région au Nunavik permettra :

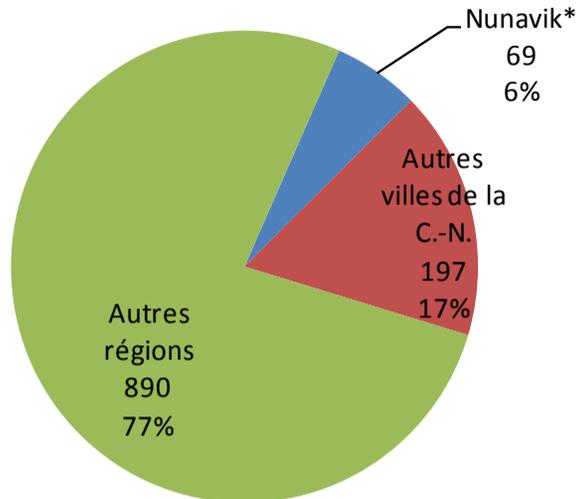
- de prendre acte du découpage actuel du territoire dans le Nunavik;
- de développer le bassin de la main-d'œuvre dans le Nunavik en cohérence avec la vision de développement du territoire des autorités inuites;
- d'aligner les pratiques de l'industrie avec les orientations gouvernementales en matière d'affaires autochtones ainsi qu'avec la stratégie du gouvernement du Québec pour le Plan Nord et le développement économique du Nord du Québec;

La création d'une région Nunavik (territoires au nord du 55° parallèle) viendrait principalement diminuer l'étendue de l'actuelle région Côte-Nord et dans une moindre mesure l'actuelle région Baie-James.

Clientèles impactées	Nombre estimé
Population du Nunavik	11 000
Salariés du Nunavik (2012)	69
Salariés de la région Côte-Nord (2012)	4002
Employeur du Nunavik (2012)	3
Salariés présents au Nunavik (2012)	1156
Employeurs présents au Nunavik (2012)	17

En 2012, on estime que 1156 travailleurs ont été présents sur les chantiers du Nunavik. La majorité d'entre eux (77%) provenaient d'autres régions en respect des règles de mobilité de main-d'œuvre en vigueur dans l'industrie de la construction, alors que 197 salariés (17%) provenaient de la Côte-Nord.

**Estimation du nombre de travailleurs
au Nunavik**
selon leur origine



SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015

ÉTUDE DES CRÉDITS 2015-2016

DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS DE L'OPPOSITION OFFICIELLE

de fiche : RP140

Statistiques d'utilisation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction, depuis son implantation, ventilation par mois.

Statistiques d'utilisation du Service de référence de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction pour l'année 2013 et 2014																	
	2013				2014										Total		
	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre		Novembre	Décembre
Déclaration de besoins de main-d'œuvre	2 677	2 693	2 171	830	1 467	1 305	1 585	2 096	2 735	2 962	2 024	2 984	2 834	2 369	1 744	785	33 261
Employeurs requérants	1 100	1 220	933	415	642	617	729	976	1 224	1 302	903	1 290	1 179	1 065	785	399	14 779
Salariés recherchés	5 991	5 542	4 772	1 917	3 632	2 784	3 530	4 946	5 569	6 628	4 941	5 944	6 186	4 862	3 621	1 758	72 623
Listes transmises par les titulaires de permis de référence	4 150	5 228	3 651	1 334	2 659	2 491	3 193	4 372	5 518	6 006	3 853	5 863	5 624	4 648	3 239	1 352	63 181
Nombre de candidats recommandés	16 753	19 649	14 218	5 886	11 115	11 429	15 767	21 708	25 812	27 953	17 145	24 725	23 968	19 770	14 031	6 024	275 459
Listes transmises par la CCQ	2 748	2 776	2 214	849	1 489	1 320	1 611	2 129	2 767	3 029	2 096	3 067	2 895	2 434	1 783	795	33 935
Nombre de candidats recommandés	44 403	43 517	35 579	14 438	24 917	20 553	26 006	34 818	44 030	47 153	34 091	47 118	45 323	37 886	27 356	13 171	540 359
Avis d'embauches transmis par les employeurs	13 373	13 368	10 935	6 404	14 521	10 043	11 250	14 993	25 007	20 729	14 823	20 327	15 958	15 844	13 747	8 320	229 642
<i>Selon la source de main-d'œuvre:</i>																	
Référence des titulaires de permis	319	559	602	221	447	402	347	324	534	448	325	585	653	526	338	222	6 852
Référence de la CCQ	676	768	640	290	374	363	375	686	734	1 067	760	959	966	908	560	336	10 462
Réseau personnel de l'employeur	4 032	3 879	3 055	1 733	2 690	2 330	2 454	3 364	5 597	5 049	4 171	5 111	4 287	4 107	4 198	2 007	58 063
Salarié connu de l'employeur	6 305	6 841	5 517	3 654	10 315	6 330	7 322	9 379	16 136	12 336	8 183	11 984	8 658	8 922	7 586	5 251	134 719
Autres	2 041	1 321	1 121	506	695	618	752	1 240	2 006	1 829	1 384	1 688	1 394	1 381	1 065	504	19 545
Avis de fin d'emploi transmis par les employeurs	9 704	12 630	15 367	22 162	11 498	7 476	7 851	7 434	12 022	10 989	13 653	10 813	13 831	15 360	19 957	30 730	221 477

Les données ont été compilées jusqu'au 31 décembre 2014

SOURCE : Commission de la construction du Québec

COLLABORATION :

VALIDATION: Direction générale 10 avril 2015